



Parti socialiste  
jurassien

Motion n° 1080

PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

### Financement des partis politiques : de la transparence !

Le financement des partis politiques, respectivement le manque de transparence y relatif, est un débat récurrent au niveau national. De nombreuses interventions ont été refusées par les Chambres fédérales.

Pourtant, il ne fait que peu de doutes que ce manque de transparence du financement des partis politiques contribue à la méfiance grandissante que la population peut avoir envers les différents acteurs politiques.

Les partis politiques affirment souvent qu'ils ne reçoivent pas de montants conséquents de privés, d'entreprises ou d'associations (par exemple syndicales ou patronales). Pourtant, cela ne peut se vérifier concrètement faute de transparence. Seuls quelques partis appliquent ce principe de transparence à leurs finances.

Après tout, quoi de plus normal que de connaître les milieux ou les personnes qui financent certaines tendances politiques. En instaurant un minimum de transparence en la matière, c'est la démocratie qui en ressortirait grandie.

**Aussi, nous prions le Gouvernement de procéder à une modification législative introduisant l'obligation pour les partis politiques d'annoncer publiquement leur(s) donateur(s) important(s), (par exemple pour les versements de plus de 500 francs).**

Le responsable :

Loïc Dobler

Delémont, le 30 octobre 2013

A. Keye